

2025

BULLETIN MUNICIPAL

APPLICATION CIVOX p9
Actualités, signalement ...

URBANISME p12
Demande de travaux, permis de construire ...

ENQUÊTE PUBLIQUE p28
Vidéosurveillance, aménagement du centre bourg

www.gommegnies.fr



Le sommaire du bulletin

- | | | |
|--|---|---|
| 3.
LE MOT DU MAIRE | 18.
GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY | 38.
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS |
| 6.
LE BILAN FINANCIER | 20.
SERVICE ENFANCE-JEUNESSE | 43.
ANNUAIRE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS |
| 9.
APPLICATION CiVox | 21.
ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE | 47.
NUMÉROS UTILES |
| 11.
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE | 22.
LE TIGRE ET LA LICORNE | 50.
ÉTATS CIVILS |
| 12.
LES DÉMARCHES D'URBANISME | 26.
GRANDS ÉVÉNEMENTS 2024 | 52.
COLLECTE DES DÉCHETS |
| 14.
LE C.C.A.S | 28.
ENQUÊTES PUBLIQUES | 54.
CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE |
| 16.
LES TRAVAUX ET PROJETS | 30.
RETOUR EN IMAGES | |





Le mot du Maire

Chers gommenions, Chers carnotins,

L'année 2024 restera marquée dans la mémoire de Gommegnies comme une année riche en émotions. Je pense en premier lieu à la disparition de notre ancien maire, Michel Copros, et à celui de notre ancien président de l'association des familles, Jean-Paul Contant. Deux figures emblématiques de Gommegnies et connues de tous pour leur engagement au service des autres. Pour le rendre hommage et véhiculer les valeurs qu'ils portaient, le conseil municipal a décidé de nommer le stade municipal Michel Copros et le Foyer de la gare Jean-Paul Contant. Ce sera fait dans le courant de cette année 2025.

En 2024 nous avons mis l'accent sur la culture avec le développement du festival de musique au mois de mai et le spectacle des Avesnoiseries en juillet qui a attiré près de 3000 visiteurs. Célestin Hennion et ses brigades ont repris vie cet été et nous continuerons sur cette lancée en 2025 avec le lancement d'un jeu de piste permanent et l'assemblée générale de l'amicale des cadres de la police nationale en mai.



Projet emblématique de notre commune, objet de nombreuses attentions tant locales, régionales que nationales, le groupe scolaire est achevé et la rentrée a pu avoir lieu, comme prévu, le lundi 6 mai 2024. Je remercie le travail exceptionnel de l'architecte, des entreprises, du personnel communal, des enseignants, mais aussi des enfants et de leurs familles venus planter les abords de l'école. Les panneaux solaires sont maintenant installés et la production d'électricité permettant de viser l'autonomie du groupe scolaire et de la salle des sports

devraient être en service courant mars. L'utilisation des nouveaux locaux permet à la commune de réaliser des économies d'énergie importantes, notamment en période hivernale. Ces économies permettent de financer le prêt contracté pour ce projet.

La publication du bulletin cette année a été reculée car je souhaitais pouvoir vous donner une vision claire de notre situation budgétaire et les perspectives au regard du budget national. Ce dernier épargne finalement les communes comme Gommegnies et notre dotation ne devrait que très peu varier en 2025 nous permettant de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025. Il faut cependant noter que la non augmentation de la dotation de l'état et le gel du produit de la taxe d'habitation conduisent mécaniquement à une baisse de nos capacités d'investissement au regard de l'inflation annuelle, soit près de 15% depuis 2020.



Comme vous pourrez le constater dans les pages présentant le budget, le travail de réorganisation des services permet, avec le concours des agents, de mieux maîtriser nos dépenses et de dégager des marges pour vous proposer des animations culturelles et pour réaliser de nouveaux investissements dans l'aménagement de notre commune.



Cette année, c'est le stade municipal et la salle de la gare qui vont pouvoir être clôturés afin de sécuriser leur accès et limiter les dégradations auxquelles nous faisons face. Sur le plan des voiries communales, un secteur de la rue du Sarlonton et le bas de la rue Grand Sart seront rénovés. C'est travaux sont subventionnés à 50% par le Département.

Dans le centre bourg, la maison incendiée face à l'abri bus, rue du centre, est maintenant frappée d'un arrêté de péril imminent que j'ai pris en août 2024. Cela a permis de déclencher la discussion avec les anciens propriétaires qui sont disposés à céder cette propriété à la mairie pour l'euro symbolique. La procédure est en cours et la démolition devrait pouvoir être réalisée d'ici l'été.

Cette démolition sera la première étape de la re-dynamisation du centre. Une vaste réflexion, menée avec l'architecte qui sera sélectionné pour la halle permettra de construire un vaste plan de requalification de nos bâtiments passant par le foyer rural, le presbytère, la bibliothèque, la salle des fêtes et jusqu'à la rivière pour repenser l'aménagement de l'ensemble de la rue du centre. Vous serez associés à cette réflexion. Je vous inviterai à venir participer à des tables rondes pour nourrir cette réflexion collective. Sur la base de ce plan de rénovation, je prendrai alors attache avec nos partenaires pour trouver les financement et établir le plan pluriannuel d'investissements.



En parallèle, nous continuerons les efforts pour les aménagements de lieux de pause tel celui installé rue du Grand Sart et celui en cours d'aménagement rue du Sarlonton. L'entretien des fossés pour le drainage des eaux pluviales fait partie de mes priorités. Nous constatons par ailleurs que les déchets que nous y ramassons sont de plus en plus nombreux. J'en appelle au civisme de chacun pour ne pas jeter les débris dans les fossés. Notre nouvelle ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) est notamment chargée de traquer ce type de délits.



Sur le plan de la sécurité, je vous invite à donner votre avis sur l'installation de caméras de vidéo-protection en découpant le coupon dédié dans ce bulletin et en le ramenant en mairie. Si le but n'est évidemment pas de surveiller la commune en continu, le positionnement stratégique des caméras permettrait en cas de délit avéré de regarder à posteriori les mouvements qui ont eu lieu. Cet équipement permettrait de renforcer la sécurité au quotidien. À ce sujet, je vous rappelle qu'un arrêté permanent interdit à Gommegnies le démarchage en porte à porte. N'hésitez pas à appeler la gendarmerie si des démarcheurs vous importunent. Pour terminer sur le plan de la sécurité, des feux tricolores pédagogiques seront installés au niveau de l'école pour la rentrée 2025. Ils permettront notamment de sécuriser la sortie du parking et de faire ralentir le trafic à cet endroit.

En 2025, nous continuons à aménager la commune pour améliorer votre cadre de vie. C'est le fil conducteur de l'ensemble de l'équipe qui reste mobilisée pour vous écouter et agir dans l'intérêt commun. Avec l'ensemble du personnel communal et le conseil municipal je vous souhaite une excellente année 2025.

Bien Cordialement
Benoît Guérin



La gestion d'une commune mobilise de nombreuses compétences et beaucoup d'investissement personnel. Les adjoints et conseillers ont reçu des délégations du Maire pour l'aider au quotidien et mieux vous servir. Si vous souhaitez prendre rendez-vous en relation avec ces délégations, adressez-vous à l'accueil de la mairie ou faites votre demande par mail à contact.mairie@gommegnies.fr ou via www.gommegnies.fr rubrique contact.

Les Adjoints au Maire



Yvon Brunelle

Adjoint aux finances,
à l'environnement
et à l'Administration
générale



Christiane Vito

Adjointe aux affaires
sociales et à la
communication



Maxime Honoré

Adjoint aux travaux et
aux espaces verts



Carine Fréhaut

Adjointe à la scolarité,
à la jeunesse et à la
culture



Thierry Salomez

Adjoint au sport et aux
associations

Les Conseillers Délégués



Chantal Pisson

Conseillère déléguée au Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS)



Élisabeth Carpentier

Conseillère déléguée à l'amélioration du
cadre de vie



Sébastien Dubray

Conseiller délégué aux équipements
sportifs



Clément Petitprez

Conseiller délégué aux fêtes
culturelles



Clothilde Fressancourt

Conseillère déléguée à la
communication numérique



David Locqueneux

En charge de l'organisation du marché
étendu tous les premiers vendredi du
mois.



Le bilan financier

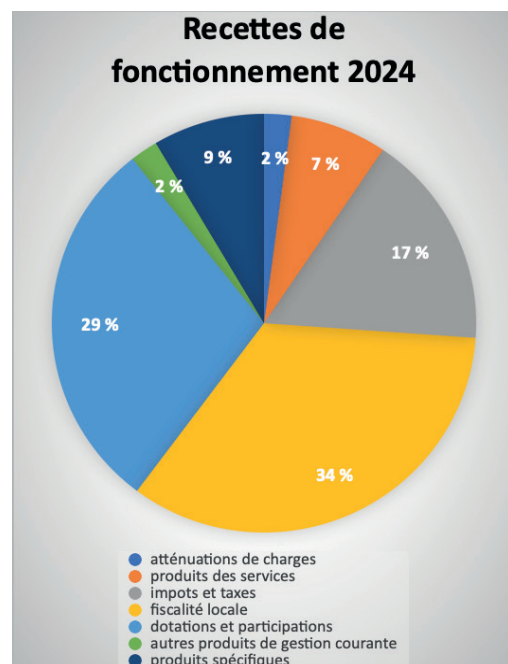
Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux.

- Les recettes de fonctionnement

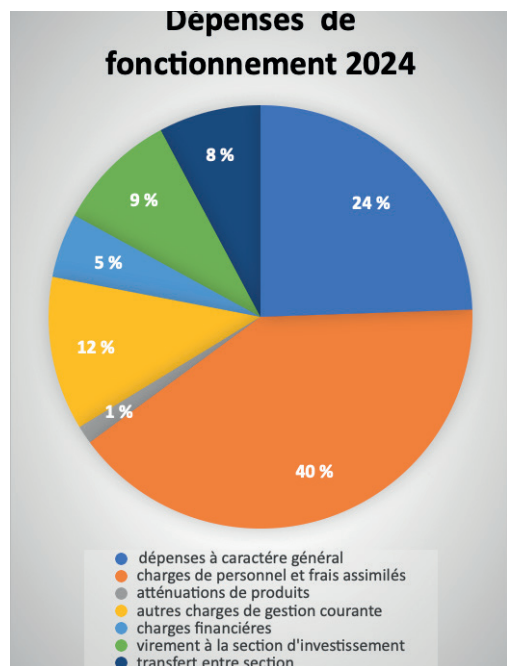
Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 2 336 006,46 €.

- **Atténuations de charges** : il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail d'un montant de 47 786,92 €.
- **Produits des services** : les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services : restauration scolaire, périscolaire, ALSH, concessions dans le cimetière.
- **Impôts et taxes** : Fiscalité locale : ces chapitres représentent 51% des recettes de fonctionnement. Ils concernent de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (779 525 €). Les autres recettes sont l'attribution de compensation (373 002 €) et le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (38 442 €).
- **Dotations et participations** : il concerne les dotations de l'Etat dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.
- **Autres produits de gestion courante** : concerne les revenus des immeubles loués aux particuliers (loyers + charges).
- **Produits spécifiques** : concerne les produits financiers, les mandats annulés sur les exercices antérieurs, ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.



- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 2 189 264,76 €.



- **Les dépenses à caractère général** : il s'agit des dépenses : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, primes d'assurance...
- **Les dépenses de personnel** : ce chapitre regroupe : les rémunérations du personnel, les charges sociales et patronales, caisses de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires...
- **Autres charges de gestion courantes** : Ce chapitre regroupe le versement des indemnités et cotisations des élus de la commune ; les subventions de fonctionnement aux associations; la cotisation au service incendie du SDIS
- **Charges financières** : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.

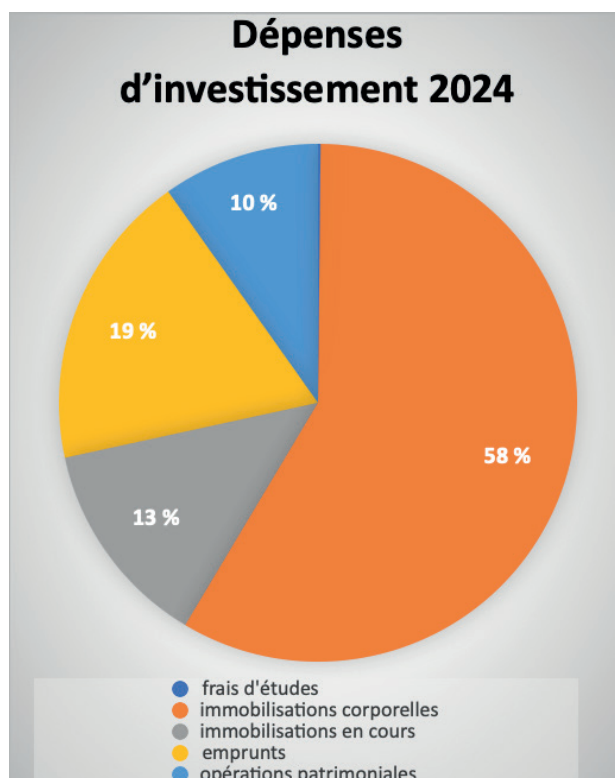
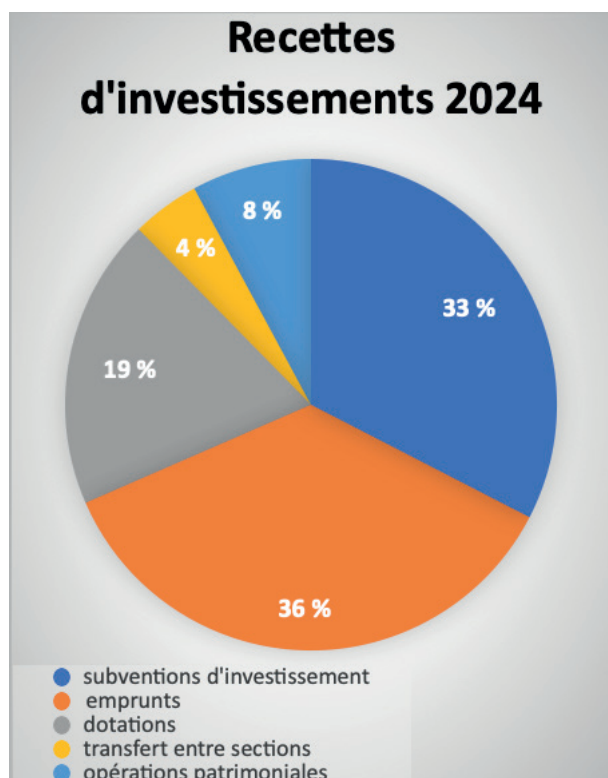


- **Transfert entre sections** : ce chapitre comprend les charges exceptionnelles comme les annulations de titres sur exercices antérieurs et les opérations liées aux ventes de bâtiments.

Résultat de la section de fonctionnement en 2024 : 2 336 006,46 € - 2 189 264,76 € = 146 741,70 €

A ce résultat, il faut ajouter le résultat de l'exercice de fonctionnement reporté de 2023 soit **866 095,17 €**
Ce qui nous donne un résultat de la section de fonctionnement de **1 012 836,87 €**

L'investissement



Les investissements sont importants en 2024 pour un montant de 3 355 249,48 € avec notamment la poursuite et la finalisation de la construction de l'extension du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry. Les recettes d'investissement sont de 4 179 656,99 €

Résultat de la section d'investissement : 4 179 656,99 € - 3 355 249,48 € = 824 407,51 €

A ce résultat, il faut retirer 286 038,55 € le résultat négatif reporté de 2023 ce qui nous donne un résultat positif pour 2024 de 538 368,96 €

Le résultat fonctionnement et investissement est de 1 551 205,83 € c'est ce que la commune avait en caisse au 31 décembre 2024 .





Le Camion bleu voyage dans l'Avesnois. Ce bus France Services est le fruit d'un partenariat entre l'État et le Département.

Deux agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite...)
- Mutualité Sociale Agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières...)
- État (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis...)

Rendez-vous chaque troisième mardi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h sur la place du Général de Gaulle - Contact : 03 59 73 18 20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

Label Aidants Connect



La mairie de Gommegnies a reçu le label Aidants Connect.

Aidants Connect est le service public numérique qui protège l'aidant et l'utilisateur lors de l'accompagnement aux démarches en ligne.

Vous pouvez donc désormais vous rendre en mairie pour vous faire assister dans vos démarches administratives en ligne.

Service France Identité



REPUBLIQUE FRANÇAISE **France Identité**

Gardez la maîtrise de vos données d'identité.

- Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données
- Remplacer vos identifiants et mots de passe.
- Remplacer l'acte de naissance de votre identité

La commune ayant le service Carte d'identité/Passeport en mairie, vous pouvez venir faire valider votre identité lors de votre démarche pour mettre vos documents d'identité sur votre téléphone.

Rien de plus simple !

Téléchargez l'application France Identité, scannez votre carte d'identité au format carte bancaire et prenez rendez-vous en mairie pour faire vérifier votre identité. Il ne vous restera plus qu'à créer votre code personnel et profiter d'avoir tout dans votre poche.



L'application CiVox

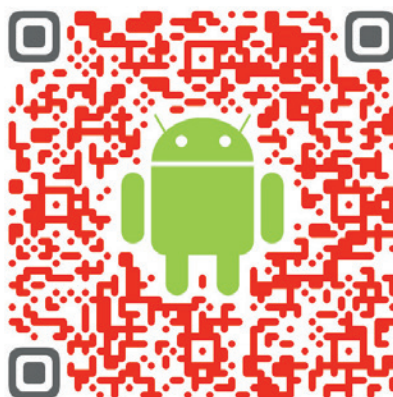
Mise en place en 2021, l'application CiVox vous permet d'avoir l'actualité de la commune dans votre poche. Simple d'utilisation, l'interface est évolutive en fonction des informations à vous transmettre. Connectée au site internet de la commune et à la plupart des services, elle vous permet d'avoir un contact en mairie sous la main.

Comment la télécharger ?

Rendez-vous sur votre application pour télécharger les applications (Playstore pour Android et Appstore pour Apple).

Dans la barre de recherche entrez « CiVox », cliquez sur installer

Une fois installée, ouvrez l'application. Dans la rubrique « ma ville » cherchez Gommegnies puis cliquez sur « se connecter ».



Flashez le QR code correspondant à votre téléphone pour télécharger et installer l'application CiVox puis choisissez Gommegnies au démarrage.

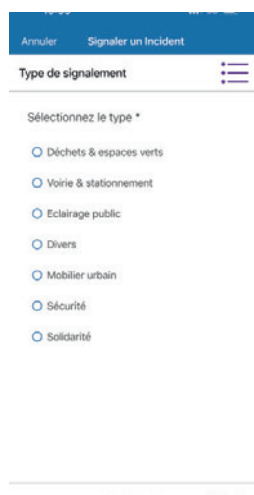
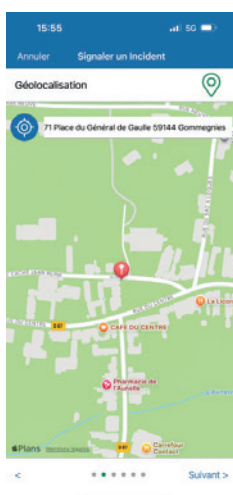
Pourquoi la télécharger ?

- Pour mieux vous informer

Découvrez les actualités de la commune, les alertes météo, les travaux sur la commune mais aussi les évènements et les temps forts proposés par nos nombreuses associations.

- Pour mieux vous impliquer

Vous rencontrez un problème ou observez une dégradation, problème de propreté, de dépôt sauvage, de graffitis, d'éclairage défectueux... rien de plus simple pour nous le signaler. Avec CiVox, chacun peut transmettre l'information en Mairie accompagnée éventuellement d'une photo et de la localisation du problème à résoudre.



CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS



Le service CNI/Passeport a traité plus de **5 500** demandes l'an dernier. Les cartes d'identité délivrées par nos services sont de nouvelle génération, celles-ci sont donc valables dix ans.

Les passeports sont valables 5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les majeurs.

L'extension de validité pour les CNI biométriques de première génération est valable sur l'ensemble du territoire national, si vous vous rendez fréquemment à l'étranger, n'oubliez pas de refaire votre carte d'identité.

Etape 1 : Rendez-vous sur le site de l'ANTS et préremplissez votre dossier <https://ants.gouv.fr>

Etape 2 : Imprimez votre dossier et préparez votre plaquette de photos (ne les découpez pas, une pince spéciale sera utilisée en mairie)

Etape 3 : Prenez rendez-vous en mairie pour finaliser votre dossier exclusivement sur www.gommegnies.fr

Etape 4 : Rassemblez l'ensemble des documents (originaux) qui devront être présentés en mairie pour l'enregistrement de votre dossier



Sophie, Corine et Valérie vous accueilleront avec plaisir sur rendez-vous.

Renseignements au **03 27 49 91 78**
ou www.gommegnies.fr

Forêt de Mormal

La commune de Gommegnies borde la forêt domaniale de Mormal, gérée par l'Office National des Forêts. Cette vaste étendue boisée est plaisante pour vos sorties sportives ou en famille.

C'est aussi un domaine où l'on pratique la chasse au gibier pour la régulation des populations.

Il faut en tenir compte lors de vos sorties en forêt pour votre sécurité.



Pour vous aider dans l'organisation de vos sorties, vous pouvez retrouver sur le site de l'ONF ou en flashant le QR code, les calendriers de chasse et leur localisation.

Site web

www.onf.fr





INTERVIEW DE NOTRE NOUVELLE ASVP SOPHIE

Quel est le rôle d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique ?

Il participe à des missions de prévention aux abords des bâtiments scolaires et publics, sécurise le passage des piétons et remplit une mission de renseignements des usagers des voies publiques.

L'ASVP est également chargé de dresser les procès-verbaux liés au stationnement, aux atteintes aux règlements de propreté de la voie publique ou toutes infractions au code de la santé publique et de l'environnement.

Surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, transports public, parc, cimetières,...), les manifestations et lieux publics, contrôler l'application des arrêtés du maire et des règles d'urbanisme, d'environnement, et de stationnement,..., et relever les infractions

En application, quelles seront tes actions dans notre commune ?

Dans ce cadre, je serai amenée à circuler sur l'ensemble de la commune et notamment les abords du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry, le cimetière, l'ensemble des bâtiments publics. J'effectue des missions de prévention, de surveillance et de conseil auprès de la population.

Quand débiteront tes nouvelles fonctions ?

Elles ont débuté lors de ma prise de serment le 08 octobre 2024

Comment seront réparties tes tâches entre ton rôle d'ASVP et le service de CNI et passeports ?

Mes tâches seront réparties en fonction des besoins, entre mes missions administratives, notamment la gestion des demandes de titres sécurisés et mes missions ASVP qui fluctueront selon les manifestations locales.

Comment te contacter ?

En cas de problème, ou si vous voulez signaler quelque chose d'inhabituel, vous pouvez me contacter au 03 27 23 08 40 ou par mail à sophie.rebout@gommegnies.fr





Le droit de l'urbanisme est régi par le **Plan local d'urbanisme intercommunal** de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Ce plan définit les règles d'urbanisme à respecter en matière de construction, de démolition et d'aménagement. La décision d'autorisation d'urbanisme est exclusivement de la responsabilité du maire, agissant au nom de l'État. À titre d'information aucune autorisation n'est délivrée par le maire lorsque le résultat de l'instruction conduit à la non conformité de la demande par rapport aux règles d'urbanisme. Cela serait trop risqué juridiquement pour la commune et l'exposerait à des recours contentieux systématiques de la part du Préfet et éventuellement du voisinage.

Si vous avez une question, besoin d'un renseignement, n'hésitez pas à venir en mairie, **avant le démarrage des travaux**. Le règlement du PLUi est consultable en ligne sur le site de la CCPM ou en scannant le QR code ci-dessous.



PLUI



GÉOPORTAIL

Pour la plupart des travaux affectant l'aspect extérieur de votre habitation ou de vos clôtures ou encore certains aménagements de votre terrain, une demande d'urbanisme est nécessaire. Les règles étant différentes selon les zonages de la commune, il est impératif d'attendre le résultat de l'instruction de votre dossier avant de signer les devis auprès des professionnels qui réaliseront les travaux.

La réalisation de travaux sans autorisation vous expose à des poursuites pénales qui peuvent être lourdes de conséquence tant financières que structurelles (démolition des travaux réalisés) et peut entraver la vente de votre bien, les notaires réalisant souvent des vérifications pour vérifier la légalité du bien lors des ventes pour conseiller leurs clients. Les travaux réalisés sans autorisations sont systématiquement mentionnés sur les certificats d'urbanisme lorsque la mairie en a connaissance.

Le recours à un architecte pour un permis de construire est obligatoire :

- dans le cadre d'une construction neuve, si la surface du plancher dépasse 150 m²
- dans le cadre d'une extension supérieure à 20 m², si la surface totale du plancher à la fin des travaux dépasse les 150 m²

Comme dans d'autres communes de l'arrondissement, à Gommegnies, depuis 2022, **un permis de diviser a été instauré pour toute création de plusieurs logements au sein d'une même habitation**. Si vous avez un tel projet, rapprochez vous des services de la mairie pour plus d'information.

Nouveau

Dans le cadre de la dématérialisation et conformément à la loi 3DS, les arrêtés réglementaires soumis au contrôle de légalité du Préfet sont maintenant publiés sur le site internet de la commune. Cela inclut les arrêtés d'urbanisme que vous pouvez consulter dans la section - Vie Municipale - ou directement sur l'application CiVox. Seuls les arrêtés sont publiés pour une durée de 2 mois, correspondant au délai de recours. Les documents détaillant les travaux ne sont pas publiés et restent consultables en mairie selon les modalités légales en vigueur.



AU JARDIN DES P'TITS GOURMETS

c'est ouvert

Lancé en 2024, le projet de microcrèche a pris forme. Au fil du montage du projet, Clarisse Nicolas a eu un coup de cœur sur l'ancienne école Georges Brassens, située rue Célestin Hennion, ce bâtiment qui a accueilli l'ancien groupe scolaire mais aussi la Maison des Assistantes Maternelles "Les Petits Lutins". Cette dernière destination a profilé l'avenir de ce lieu central du hameau de Carnoy.

Clarisse Nicolas, diététicienne de formation, a toujours eu dans un coin de sa tête l'envie d'ouvrir sa structure d'accueil des jeunes enfants. Avec la création du "jardin des p'tits gourmets", elle répond à un besoin du territoire avec la fermeture de la MAM, et de la microcrèche de Villereau, les années précédentes.

Des travaux de rafraichissement et d'isolation ont eu lieu afin d'offrir aux tout-petits un lieu propice à l'épanouissement et au développement personnel. Grâce à l'engagement de Clarisse Nicolas, à offrir un environnement sain et stimulant pour les enfants tout en soutenant les parents dans leur quotidien, le "Jardin des P'tits Gourmets" se positionne comme un havre de paix pour les familles de Gommegnies et des alentours. Pour le printemps, un jardinnet va être aménagé afin que les enfants puissent découvrir la nature lors de leurs premières sorties.

L'établissement met aussi l'accent sur la nutrition, avec comme but ultime de confectionner les repas et établir des menus à partir de produits locaux, frais et bio. Un lien avec le village sera créer notamment à travers des ateliers intergénérationnels et des ateliers avec les membres de la bibliothèque.



Pour la joindre:

Mail: microcreche.gommegnies@gmail.com

Téléphone: 07 86 15 26 34





LE C.C.A.S Centre Communal d'Action Social

Les actions

Le CCAS propose d'apporter des solutions aux situations sociales précaires des plus démunis, des personnes isolées, dépendantes et essentiellement âgées de la commune.

Les membres du comité tentent de rompre l'isolement par des visites à domicile ou des contacts téléphoniques. Le CCAS est présent afin de faciliter le lien avec les administrations ou organismes sociaux et obtenir les aides, allocations ou prestations quelquefois méconnues dans le cadre de la CCPM et du Département.

La commune dispose de la Gommévasion, un véhicule électrique dont un des usages premier est de transporter dans le village des personnes dépendantes et isolées dans leurs déplacements essentiels. La Gommévasion est réservable en mairie.

La semaine bleue

Dans le cadre de la participation à la «Semaine bleue» nationale, des activités qui avaient pour but de valoriser la place des retraités et des aînés dans notre société ainsi que l'importance des liens entre générations ont été mises en place : marche, mise à niveau du code de la route avec l'auto-école «Espace Conduite» de Gommegnies, balade en Rosalie, atelier culinaire et jeux de société avec les enfants du périscolaire.

Le CCAS envisage d'ailleurs de pérenniser en 2025 ces ateliers d'échanges intergénérationnels, préparés par Quentin, Thomas et toute l'équipe du périscolaire.



Le repas festif

Le repas festif offert aux aînés, animé par le «spectacle cabaret» de Bruno Djaranne, a une nouvelle fois remporté un vif succès.

Un grand merci à Thomas et aux membres du Temps-ados pour leur aide au service.



Les pommes de terre

En une seule matinée, les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué aux aînés plus de 5 tonnes de pommes de terre provenant d'une exploitation biologique d'Englefontaine.



Les colis de Noël

Enfin, le CCAS et le Comité des Sports et Loisirs ont offert les colis de Noël aux aînés.

Préparés par des conseillers municipaux, membres du CCAS, du Comité Sports et Loisirs et des bénévoles, la distribution des colis est également l'occasion d'une visite et de quelques mots partagés.

Merci à Guillaume, directeur de Carrefour-Contact, pour son aide et pour les jacinthes offertes.

Merci également à Mme Poix, aux professeurs des écoles et à leurs élèves pour les jolies cartes de vœux confectionnées et jointes aux colis.



LA QUINZAINE BLEUE



Chaque année, la semaine nationale des personnes âgées et retraités, baptisée la Semaine bleue, est l'occasion d'insuffler un nouveau regard sur le vieillissement et sur la place des seniors dans notre société, soulignée par le slogan : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ».

Cet événement est l'occasion d'organiser et de valoriser des actions en faveur des liens intergénérationnels, des droits et de la place des aînés dans la société à travers des projets citoyens, socioculturels, économiques.

C'est pourquoi, le CCAS souhaite renouveler l'animation des ateliers partagés avec les enfants du groupe scolaire St Exupéry en 2025, dates à suivre...



LES TRAVAUX ET PROJETS

Le mot de l'adjoint aux travaux et au cadre de vie

Voilà 2024 déjà terminée : une année très riche et bien remplie !

Tout d'abord je tiens à remercier l'équipe technique pour l'ensemble des tâches accomplies tout au long de l'année.

Nous avons débuté l'année par une opération de curage des fossés sur les tronçons de route posant un problème d'écoulement. En 2025, nous prévoyons de réitérer ces travaux qui nécessitent un entretien régulier d'autant qu'ils n'avaient pas été réalisés depuis de nombreuses années.

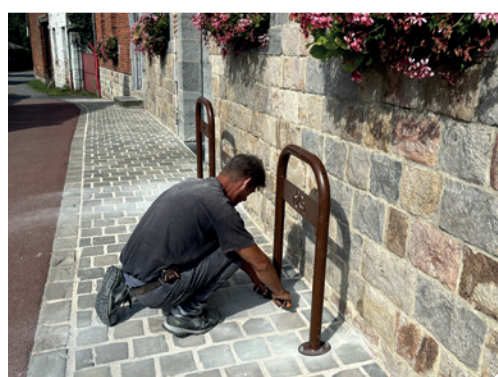
L'épisode neigeux de fin janvier 2024 a sollicité l'équipe jour et nuit pour faire face au déneigement et au salage des lieux publics et des routes. Nous avons pour cela pu utiliser le matériel de la commune de mieux en mieux fourni (tracteur, lame de déneigement, saleuse).

L'aménagement et l'entretien des espaces verts représentent une masse de travail et une tâche essentielle pour le personnel. Ils se sont notamment fortement impliqués dans la création des espaces verts et les plantations de l'école Saint Exupéry. Cette année la pousse a été généreuse ! Le fauchage des talus aux abords de nos routes améliore la visibilité. Voilà 3 ans que nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires sur la commune. Nous avons dû trouver des solutions alternatives (bâchage de nos parterres, copeaux de bois, création d'une herse pour désherber les allées en cailloux).

L'entretien des caniveaux est tout aussi utile pour ne pas bloquer les écoulements des pluies encore généreuses cette année ! La balayeuse limite la pénibilité de cette tâche et permet de la réaliser plus régulièrement.

Par ailleurs, nous ne disposons pas de véritable bâtiment dédié au stockage des véhicules et de tout le matériel précédemment cité. La construction d'un hangar est donc en cours de réalisation : celui-ci permettra plus de durabilité et de fonctionnalité du matériel. Nous y aménagerons également une pièce dédiée aux employés (bureau et salle de repos).

Pour conclure, l'ensemble des manifestations et festivités de la commune sollicite beaucoup l'équipe technique que ce soit pour l'installation, la préparation ou encore le transport et le rangement du matériel. Ils représentent une véritable aide aux associations et à la vie communale !



Sur nos routes

La rue Mandenne étant de loin la route la plus abîmée de Gommegnies, il était primordial de privilégier sa réfection.
La demande de subventions - revenue favorable à la commune - a permis de refaire la bande de roulement.
En amont, l'hiver dernier l'équipe communale y avait également restauré les fossés.

A la suite des travaux de l'installation du tout-à-l'égout par Noréade sur le tronçon du bout de la rue du Grand-Sart et au vu de son état, la réfection totale de la chaussée avec la participation de Noréade et de la commune a été décidée.



PETIT RAPPEL...

Nous comptons sur votre participation et nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs devant chez vous est de votre responsabilité (désherbage, déneigement...).

Vous devez également assurer la taille des haies et des arbres afin de faciliter l'accès et la visibilité de la voie publique ainsi que de celles qui entourent votre terrain pour une bonne entente de voisinage.

Nous ne vous rappellerons jamais assez l'importance de respecter la charte du bien vivre ensemble (respect des horaires de tonte et divers travaux de jardinage ou de bricolage, l'interdiction des feux de toutes sortes, papiers ou déchets verts : les déchèteries sont à votre disposition). Profitez-en pour créer des réseaux d'entraide entre voisins en organisant notamment des voyages communs en déchèterie et bien entendu ne laissez pas vos animaux se balader seuls dans les rues et ramassez leurs déjections sur les trottoirs !

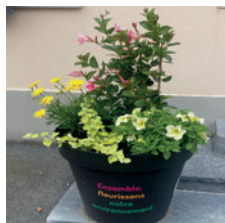
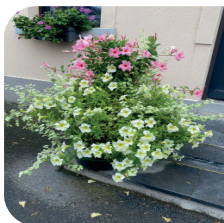
Malgré un nombre de kilomètres de routes élevé pour Gommegnies (environ 40 kilomètres), nous arrivons à un niveau d'entretien satisfaisant.

Nous mettons tout en œuvre pour faire du préventif (rebouchage de trous, entretien des fossés, nettoyage des caniveaux, débouchage des grilles et des avaloirs, réfection des marquages au sol).

2025 ne manquera pas de travaux que nous vous dévoilerons au travers des lettres d'informations.



Nous tenons à vous remercier de continuer d'agrémenter vos pots de fleurs offerts ces dernières années. Toutefois si vous ne souhaitez plus en assurer l'entretien, nous vous invitons à ramener vos pots vides en mairie afin d'en faire bénéficier d'autres jardiniers en herbe !



Le groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry

Notre école Antoine de Saint Exupéry accueille 243 élèves de la TPS au CM2. L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignantes, 2 AESH et 4 ATSEM.

Au cours de l'année scolaire les élèves participent à la cérémonie du 20 septembre, du 11 novembre, au Téléthon, au Parcours du Cœur, à la semaine de l'écomobilité.

Les parents peuvent découvrir l'investissement de leurs enfants lors du marché de Noël et de la fête de fin d'année.

Au cours de l'année 2024, les élèves ont participé à des projets divers tels que la « Grande Lessive », les olympiades, la plantation d'une haie ou encore un projet robotique.

L'équipe enseignante tient à remercier pour leur soutien, leur aide matérielle et financière, M. le Maire et son Conseil Municipal, les membres de l'Amicale de Parents d'Élèves pour leur investissement, leur dévouement et leur efficacité au sein de l'école, les parents d'élèves qui répondent toujours présents pour accompagner, participer à la vie de l'école, l'équipe du périscolaire, très efficace auprès des enfants et toujours prête à nous rendre service.

Enfin, toute l'équipe enseignante remercie le personnel municipal pour leur disponibilité au service de l'école et des enfants.



Ecoles	Maternelle	Elémentaire
Horaires depuis Septembre 2024	Matin : 8h40 – 12h00 Après-midi : 13h35 – 16h15	Matin : 8h30-12h00 Après-midi : 13h45-16h15







L'EQUIPE

Pour les maternelles : Déborah, Ludivine, Clémence

Pour les élémentaires : Quentin, Isabelle, Angélique, Cécilia, Marine et Thomas

HORAIRES

Service périscolaire :

Matin

Maternelle : 7h30 - 8h40

Élémentaire : 7h30 - 8h30

Soir

Maternelle : 16h15 - 18h30

Élémentaire 16h30-18h30



CONTACTS

Service enfance jeunesse
71 place du général de Gaulle
59144 Gommegnies

contact.periscolaire@gommegnies.fr



Voyage de fin d'année au parc Astérix

Renouvellement de la convention avec la CAF du Nord

LE TEMPS ADOS

Comme chaque année, l'association Le Temps Ados a assisté à bon nombre de manifestations de la commune. Défilé du Carnaval, maison hantée sur le marché étendu d'Halloween, service lors du repas des aînés, balade en Rosalie traîneau pendant le marché de Noël : Les ados motivés et inspirés ne manquent pas d'idées pour animer et égayer les événements auxquels ils participent !

Grâce aux nombreuses actions jeunesses de ces dernières années, ils ont pu partir en colonie tous ensemble à Dinant pendant 4 jours et 3 nuits afin de profiter du fruit de leur engagement. Bravo à eux !

Temps d'échange les vendredis soir de 18h30 à 22h, et les week-ends lors des événements et sorties.



Temps Ados Gommegnies





ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Au sein de l'école de musique municipale, vous pouvez découvrir le chant, la guitare, le piano, la batterie, la trompette et la flûte.

Les cours de formation musicale sont proposés aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes au foyer rural, rue du centre. Pour les plus jeunes, l'éveil musical les accueille à partir de 4 ans.

Les élèves se sont produits lors de la fête de la musique et sur le marché de Noël.

Les inscriptions se font fin juin – début juillet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école à contact.emm@gommegnies.fr.



ECOLE DE MUSIQUE ♦ MUNICIPALE

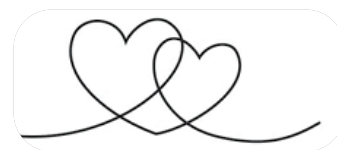
**CLASSE DE CHANT
ENFANTS ET ADULTES**

**FORMATION MUSICALE
DÈS 6 ANS ET ADULTES**

**ÉVEIL MUSICALE DÈS
LA GRANDE SECTION**

INSTRUMENTS : GUITARE PIANO BATTERIE TROMPETTE FLÛTE

LE TIGRE & LA LICORNE - RETOUR SUR LE SUCCES DU VILLAGE THEATRE



1908, Célestin Hennion, Directeur de la sûreté nationale et inventeur des brigades mobiles revient à Gommegnies, son village natal.

Mais lors d'une soirée, un mystérieux meurtre est commis sans mobile apparent.

L'ancien commissaire n'aura alors que 7 jours pour résoudre l'enquête avant l'arrivée du «Tigre» Clémenceau.

Qui a tué ? Pourquoi ? Avec quelle arme ?



Juillet 2024, au cœur du village devenu théâtre, plus de 100 comédiens interprètent 9 scènes retraçant l'histoire.

Lors des six soirs de représentation, plus de 3000 spectateurs, devenus pour l'occasion membres honoraires des brigades du Tigre, auront aidé son inventeur à trouver le meurtrier à la licorne.

Devant le succès incontestable de ce village théâtre, l'association Les Avesnoiseries revient à Gommegnies du 11 au 14 juillet 2025 pour vous proposer une nouvelle enquête à résoudre !



Retour en images



Monsieur Georges Clémenceau
Président du conseil des Ministres
Quartier latin
Paris

Gommegnies, le 15 juillet 1908

Monsieur le Président,

Je tenais à vous faire part personnellement de mes conclusions concernant l'affaire qui émailla mon village natal et lever le voile sur le tueur à la licorne.

Comme vous l'aurez compris, l'affaire n'est pas simple, et il me faut, pour vous expliquer tous les tenants et aboutissants, remonter d'un an dans le temps, en juillet 1907.

Juillet 1907, vous me faites l'honneur de me nommer directeur de la sûreté nationale. Mission que j'acceptais avec conviction.

Mais par cette nomination, vous avez déclenché la jalousie du préfet Félix Lefevre, qui ne supporta pas que ce poste revienne à un simple commissaire de police comme moi et non à un préfet comme lui, comme le voulait la tradition.

Furieux, il décide alors de commanditer un attentat sur ma personne et comploter avec Georges Dumortier, le gendarme pour me faire supprimer. Jeanne, l'épouse de Georges lit la lettre du préfet envoyée à son époux et en parle à sa meilleure amie Eugénie.

Pauvre Eugénie, qui malheureusement dans cette affaire ne fût qu'une victime collatérale, et seulement coupable d'être proche de moi.

Craignant, qu'Eugénie ne dénonce ce projet d'attentat sur ma personne, M. le préfet, décide alors de suspendre l'ordre d'assassinat et demande à Georges Dumortier de « régler le problème » Eugénie.

Celui-ci s'attache alors les services d'André, un ex taulard qui trempait dans de nombreuses affaires louches, pour faire taire Eugénie.

Un an qui nous amène à lundi dernier lors d'une soirée que j'organise au château de Carnoy avec de nombreux invités.

Lors de cette soirée, le père Raymond, fortment alcoolisé, suggéra que l'incendie qui tua Eugénie, fût d'origine criminelle. En effet, rongée par la culpabilité, Lucienne, qui ne savait pas qu'Eugénie se trouverait dans la maison lors de l'incendie, avait confessé ses fautes au père Raymond.

Armand, notre pharmacien, attentif aux dires du père Raymond, décida de le suivre et d'en savoir plus que ce « prétendu incendie accidentel ».

C'est à ce moment que notre « Tueur à la licorne » fait sa première apparition.

Ivre de colère face à cet homme d'église qui ne veut pas trahir le secret de la confession, Armand, assène un coup de poing au père Raymond qui lui sera fatal et qui le marquera du sceau de la licorne. Sceau qui n'est en fait que la trace laissée par la bague que l'ancien fiancé d'Eugénie porte encore sur la main.

Le lendemain, mardi, Lucienne rongée par la culpabilité non seulement d'avoir causé la mort d'Eugénie mais également, indirectement du père Raymond, met fin à ses jours chez elle après une dernière prière sur une image pieuse de licorne.



Le même jour, lors d'une discussion, au bistrot, Louise et Gaston, la sœur et le frère d'Eugénie, constatent que la bague que porte Germaine, est en fait la bague de fiançailles qu'Armand avait offert à leur sœur.

Celle-ci explique alors que c'est André, qui après avoir drogué Eugénie, lui a subtilisé la bague pour lui offrir. Voulant reprendre la bague qui appartenait à sa sœur, Gaston, à l'aide d'un ciseau à bois, tue Germaine qui dévale alors l'escalier de la cave. Dans sa chute, elle se marque avec la bague à l'origine de la dispute.

Le tueur à la licorne a encore frappé.

Jeudi, Louise décide de suivre André dans une ruelle sombre. Après lui avoir fait avouer la mort de sa sœur sur ordre de Georges Dumortier, le maréchal des logis chef, notre mercière frappe André d'un coup d'aiguille qui le tue quasi instantanément en touchant la carotide.

Elle le marque alors de la bague récupérée sur le corps de Germaine.

À la garden party du vendredi, à plusieurs reprises, Armand drogue Georges à l'aide de strychnine et en profite pour le marquer avec sa bague de fiançailles (identique à celle qu'il avait offerte à sa fiancée). La drogue, le rendant ivre aux yeux de toux, fait faire à Georges des révélations sur une somme d'argent conséquente que lui et sa femme Jeanne auraient touchée. Le maréchal des logis chef, quelques heures plus tard, meurt des effets de la strychnine.

Soupçonnant un lien entre l'argent reçu et la mort d'Eugénie, Armand envoie Louise questionner la femme du gendarme. La lettre que celle-ci avait subtilisée à son mari ne faisait plus aucun doute sur le commanditaire. Louise tue Jeanne la meilleure amie de sa sœur pour avoir fermé les yeux sur le destin funeste qui attendait Eugénie.

Nos trois tueurs décident alors de condamner le principal donneur d'ordre de cette sordide affaire. Félix Lefevre, préfet.

Lors de l'enterrement du père Raymond, Armand verse du poison dans le vin de messe pour en faire boire à notre dernière victime, avant que Louise ne fasse tomber la coupe. À leur retour à leurs places, Gaston et Louise finissent leur œuvre de vengeance en lui assenant un coup de ciseau à bois et un coup d'aiguille.

Le préfet, coupable d'avoir commandité un attentat sur ma personne, coupable d'avoir condamné à mort la pauvre Eugénie, meurt sur place en s'écroulant derrière l'autel.

Voilà Monsieur le Président, les conclusions de l'enquête que la presse a surnommé « Le Tigre et la Licorne ». Les renforts de Brigades, que vous m'avez octroyés, ont donc porté leurs fruits.

Quant à moi, Monsieur le Président, je reste quelques temps à Gommegnies, afin de mettre sur pied un bureau local qui sera chargé d'enquêter sur les futurs crimes qui seraient perpétrés dans la région.

Je reviendrai à vos côtés à Paris, dès que vous en aurez besoin.

Brigadement vôtre.

Celestin Hennion



HOMMAGE À CÉLESTIN HENNION

VISITE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Sous un soleil de plomb, l'hommage annuel à Célestin Hennion a eu lieu comme chaque 20 septembre. Les membres de l'amicale des cadres de la police nationale et de la sécurité intérieure sont venus se recueillir dans le village natal de leur père fondateur. L'amicale aux valeurs humanistes et solidaires a été honorée de la venue de Géral Darmanin.



Cette année a une saveur particulière avec la venue du locataire de la place Beauvau, ici à Gommegnies, pour son dernier déplacement ministériel. C'est au sein du cimetière qu'il est venu rendre hommage à l'un des grands Hommes de la police ayant porté une police moderne et inventive. En présence des forces du territoire et de la commune, le président de l'amicale Ludovic Armoët, puis Monsieur le Maire Benoît Guiost et enfin le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, aujourd'hui devenu Garde des Sceaux, ont tout trois rendu hommage à ce grand serviteur de l'État.

Célestin Hennion est l'un de ces fonctionnaires ayant permis des avancées notoires dans le travail d'enquête, de recherche et d'intervention. On lui doit notamment les fameuses Brigades du Tigre, les prémices d'Interpol, la police scientifique ou encore la formation des policiers. Cet homme qui a été préfet de police de Paris, fut aussi maire de Gommegnies de 1908 à 1913.

Les élèves de CM2 emmenés par Madame Daisy Dérousseau, ont entonné une Marseillaise poignante, reprise en cœur par le public. Un grand merci à eux et à l'harmonie la Licorne pour leur présence !



INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



C'est sous une journée un peu moins ensoleillée, la semaine suivante, que le groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry a été inauguré, en présence de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe, Madame Hélène Demolombe-Tobie, du président du département du Nord, Monsieur Christian Poirer, du président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal Monsieur Jean-Pierre Mazingue et du sénateur du Nord Monsieur Guislain Cambier.

L'inauguration est l'aboutissement de trois ans de chantier et d'études, d'un projet ayant mobilisé l'ensemble des entreprises du territoire et du personnel communal. Les financeurs ont tous unanimement souligné la qualité de la réalisation et du travail effectué.

C'est un bâtiment passif, écologique et tourné vers l'enseignement qui ressort de ce projet. Il permet une amélioration des conditions d'enseignements et d'accueil des enfants. Le bâtiment a été pensé pour se fondre au cœur du bocage typique de l'Avesnois et est respectueux de l'environnement.

Adopté par les enfants dès le mois de mai 2024, l'avion a vite trouvé preneur lors des récréations. Bois, paille, terre crue, des matériaux naturels au service de l'éducation de nos enfants. Lors de l'inauguration, les enfants du périscolaire ont retracé l'histoire de la construction par une chorégraphie à la mode d'une recette.





En 2025, dessinons ensemble notre futur !

Après l'aboutissement de l'extension du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry, et l'arrivée des écoliers dans une structure agréable et propice aux études, la municipalité a décidé de lancer une étude sur l'aménagement du centre bourg. Vous serez consultés pour définir ensemble les enjeux et services associés en centre bourg.



C'est dans cet esprit que nous vous consultons aujourd'hui sur l'installation d'un système de vidéo protection sur des points stratégiques de la commune.

La petite délinquance et les actes d'incivilité à Gommegnies sont à un niveau relativement faible au regard des communes voisines et de la taille de la commune. Nous faisons cependant face à des actes d'incivilité, à des dégradations et à des vols qui sont difficiles à élucider tant il est relativement facile de se faufiler à notre commune.

Ce sont par exemple des serrures et portes endommagées au stade municipal, les bandes du terrain multisports arrachées ou encore des rodéos en voitures ou moto cross. Nous pouvons y ajouter les déjection canines qui ne sont pas systématiquement ramassées et les nombreuses bouteilles et débris ramassés dans les fossés.

Enfin, si le démarchage à domicile est interdit par arrêté du maire, nous constatons qu'il n'est pas toujours respecté et il est difficile d'identifier a posteriori les individus qui n'ont pas hésité à faire signer des contrats pour le moins douteux, usant et abusant de la faiblesse de certains de nos concitoyens.

Par ailleurs, Gommegnies devient une zone grise au regard de l'équipement des communes limitrophes qui se sont dotées en système de vidéo protection. C'est ainsi qu'en passant par Gommegnies, certains individus mal attentionnés sont assurés de passer inaperçu, ce qui nous rend un peu trop populaire auprès de cette population.

Le 1er octobre 2024, le conseil municipal a approuvé à la majorité la poursuite de l'étude pour l'implantation de vidéo protection et la consultation des habitants sur ce projet. Cette décision fait suite à la proposition faite par la gendarmerie après un examen in situ des différents points stratégiques de la commune.

Le dispositif de vidéo protection, serait composé de caméras de différents types installés sur plusieurs lieux de passages et certains bâtiments publics :



- **Caméra large champ** : pour visualiser une zone étendue permettant d'identifier les conducteurs de véhicules et les passants. En aucun cas ces caméras ne pourront filmer le domaine privé. C'est à dire que les jardins, intérieurs de maisons à travers les fenêtres, portes d'entrées seront automatiquement floutées par les caméras garantissant ainsi votre vie privée.
- **Caméra lecture de plaque** : ces caméras très spécialisées cibleront les plaques d'immatriculation afin de pouvoir fournir des informations fiables aux forces de l'ordre en cas de recherche suite à des délits et/ou infractions constatées.

Qui pourra visualiser les images ?

Les images enregistrées ne seront pas accessibles afin de protéger votre vie privée. Leur accès doit être protégé dans une pièce inaccessible aux personnes non habilitées. Ainsi, dans les communes comme Gommegnies, c'est généralement le maire, en tant qu'officier de police judiciaire, qui est habilité à consulter ces images et l'ordinateur est généralement enfermé dans un meuble de son bureau. Chaque consultation doit faire l'objet d'un enregistrement automatique dans un registre d'accès et doit être justifié par la recherche d'éléments suite à un délit et dégradation constaté sur la commune. Les images peuvent également être mise à disposition des forces de l'ordre sur requision judiciaire.

Combien de temps sont conservées les images ?

Conformément à la réglementation en vigueur, les images sont automatiquement supprimées après un délai maximum de 30 jours.

Nous vous donnons la parole, dites nous ce que vous pensez de ce dispositif en répondant à l'enquête ci-dessous.

Un coupon par foyer, l'occasion aussi de débattre entre vous de ce sujet.

Coupon réponse à déposer en mairie dans l'urne prévue à cet effet avant le 31 mars 2025

Si vous le souhaitez, merci de nous indiquer votre rue :

Dans votre foyer, combien y a-t-il de personnes selon les tranches d'âge ci-dessous ?

De 0 à 12 ans :

De 13 ans à 19 ans :

De 20 ans à 39 ans :

De 40 à 59 ans :

De 60 à 79 ans :

De 80 ans et plus :

La vidéo protection est-elle pour vous un moyen d'améliorer la sécurité des biens et des personnes au quotidien ?

☐ OUI ☐ NON

Pensez-vous que la vidéo protection sera utile pour résoudre les enquêtes en cas de délits ou infractions constatés ?

- | | | | |
|--------------------------|---|-------------------------|---|
| • Vols de voiture | ☐ OUI ☐ NON | • Dégradations diverses | ☐ OUI ☐ NON |
| • Cambriolages | ☐ OUI ☐ NON | • Dépôts sauvages | ☐ OUI ☐ NON |
| • Atteinte aux personnes | ☐ OUI ☐ NON | • Déjections canines | ☐ OUI ☐ NON |

Considérez-vous que la vidéo-protection, telle que présentée ci-dessus, est une atteinte à votre vie privée ?

☐ OUI ☐ NON

Compte-tenu des conditions exposées ci-dessus, êtes-vous favorable à l'installation d'un tel dispositif de vidéo protection à Gommegnies ?

☐ OUI ☐ NON

Merci pour votre participation





Retour en images

L'ouverture du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry, les enquêtes de Célestin Hennion, ces deux événements ont conduit l'agenda gommegnion en 2024, mais il n'en reste pas moins d'autres rendez-vous de l'année ! Chacun, à leur manière, fait qu'il fait si bon vivre à Gommegnies : vœux du maire, carnaval, Saint Patrick, Choucroute party, tournoi de foot, course de la Licorne, commémorations républicaines ou encore le marché de Noël, chaque évènement est une formidable occasion de se retrouver tous ensemble.



Carnaval du service Enfance Jeunesse



Ducasse d'avril

Ouverture école St Exupéry

Si le formidable projet de construction de l'école maternelle au sein du groupe scolaire St Exupéry est résumé dans le livret annexe, nous tenions à mettre en avant dans ce bulletin le travail exemplaire des bénévoles.

Personnels et agents techniques, adjoints et conseillers municipaux, M. le Maire, familles, amis, habitants, tous ont travaillé d'arrache-pied pendant des jours pour que l'ouverture de l'école puisse se faire dans les temps.

Et puisqu'ils répondent présents à chaque sollicitation et événement, nous tenons à tous les remercier chaleureusement.



Gommegnies, Terre de jeux Paris 2024



08 mai : remise des médailles du travail



Armistice 39-45



Appel du 18 juin



Foire de la Licorne



TOURNOI ROGER BRASSEUR

Moment sportif majeur de la vie gommegnionne, ce tournoi rassemble chaque année plus d'une centaine de joueurs.

Partage, fraternité et échange rythment ses 2 jours de sport organisés par l'Union Sportive de Gommegnies-Carnoy

RÉNOVATION DE LA SALLE D'HONNEUR

Lieu de vie de la maison communale, la salle d'honneur avait été refaite il y a 40 ans.

Accueillant les mariages, les réunions du conseil municipal, la salle avait bien besoin d'un lifting.

Grâce au travail des entreprises et artistes locaux, la rénovation a été faite dans les temps pour accueillir les premiers mariages de la saison !



Fête de la musique

21 juin



AVESNOISERIES - LE TIGRE ET LA LICORNE

Membres du CCAS, du conseil municipal et bénévoles se sont mobilisés afin d'assurer la partie restauration de l'événement. Un beau défi relevé haut la main avec l'accueil de 3 000 visiteurs sur 6 jours.





Défilé pour les 120 ans de Bimberlot



DUCASSE DE CARNOY

Évènement ancré comme la Foire de la Licorne ou la brocante du 15 Août, la ducasse de Carnoy permet de faire vivre nos traditions avec le fameux bal à sabots ou le concours de jeux à l'ancienne.

Ce moment est aussi solidaire, le Comité des Sports et Loisirs de Gommegnies-Carnoy finançant avec la municipalité le colis des aînés.



2024, aura été riche en événements d'envergure : inauguration de l'école, hommage de Célestin Hennion en présence du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, M. Gérard Darmanin. Nous tenons à remercier l'harmonie la Licorne, la chorale Cœur en chœur et les enfants de l'école pour leur présence lors des événements républicains, ils permettent chacun à leur échelle de rendre plus fort en émotion ces moments solennels.





Soirée Quizz de l'APE de Gommegnies



Pressées avesnoises du PNRA



FOULÉES DE LA LICORNE

Avec plus de 364 coureurs, une centaine de marcheurs et de nombreux enfants, l'édition 2024 a été une réussite. La marche bleue, le 5 ou le 10 km, chacune des épreuves vous emmène à la découverte de notre beau village.



Anniversaire de mariage des aînés de Gommegnies



Rallumage de la flamme gommegnionne



MERCI !

Merci aux associations d'animer chaque année notre village par leurs nombreux rendez-vous désormais traditionnels : foire, tournois, foulées, ducasses, marché de Noël...

Ils ont plus que besoin de votre présence pour faire perdurer la vie associative. Les nombreux bénévoles comptent sur vous pour maintenir les liens créés au fil des ans.

Nous tenons à honorer la mémoire de Jean-Paul Contant, figure marquante et engagée dans l'association des Familles, la chorale Cœurs en Choeur, et auprès de la commune pendant de très nombreuses années.



Remise des médailles de Célestin Hennion à l'ACPNSI



Nomination du projet d'extension du groupe scolaire lors du grand prix des maires à Paris organisé par RMC-BFMTV



Lauréat du trophée Rev3 - Bâtiment durable



Clap de fin sur cette année encore riche en animations, émotions et partage !
Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures gommegnionnes !



Marché de Noël 2024 de l'APE

Cette année, l'association des parents d'élèves a vu grand pour l'organisation de son marché de Noël: patinoire, spectacle, feu d'artifice... De quoi fêter comme il se doit ce moment important de la vie de nos enfants : la venue du Père Noël. Les enfants eux-mêmes aidés de leurs professeurs ont invité ce personnage à venir leur offrir des cadeaux.



ANNUAIRE DES

ASSOCIATIONS



SPORT

LES AMIS DU RELAIS DE LA LICORNE
Présidente: Sabrina DELOFFRE
relaisdelalicorn@gmail.com - 06 13 48 62 67

SPORT

ASSOCIATION DES RAQUETTISTES
DE GOMMEGNIES (ARG)
Président: Hervé QUEMENER
arg.gommegnies@gmail.com - 06 30 11 21 21

SPORT

FOULÉES DE LA LICORNE
Président: Jean PISSON
pissonjean@wanadoo.fr - 06 19 31 15 67

SPORT

GOOD VIBES FITNESS SANTÉ
Président: Thierry DOUCET
goodvibesfitnesssante@gmail.com - 06 85 31 92 65

SPORT

HANDBALL CLUB PAYS DE MORMAL
Président: William LEDOUX
handballclubpaysdemormal@yahoo.fr - 06 77 31 92 74

SPORT

LA JOËLETTE SOLIDAIRE
Président: Dominique SOUFFLET
joelette.solidaire59144@gmail.com - 06 33 88 70 32



Vous cherchez une association sportive sympa à Gommegnies ? Vous souhaitez pratiquer une activité intensive et conviviale ? L'ASSOCIATION DES RAQUETTISTES DE GOMMEGNIES créée en 2003 vous accueille tous les mardis (18h30 -21h30) et vendredis (18h45-21h30) en mode loisir, et pour vous tester, nous vous prêterons même les raquettes !

L'ARG, c'est + de sport, + de plaisir, + de convivialité, + d'amis et chaque année un tournoi annuel badminton ouvert uniquement aux non compétiteurs. Quelques chiffres pour vous convaincre...

50 adhérents réguliers de tous horizons au sein de l'ARG de 16 ans à plus de 50 ans !

5 terrains dans les locaux de la salle des sports Alain Mimoun !

180 639 licenciés en France et près de 1900 clubs, 91 joueurs par club en moyenne, 2e sport scolaire le plus pratiqué pour le badminton, sur un match de badminton (30 minutes environ), la distance parcourue est équivalente à celle d'un match de tennis de 2 heures, soit 5 à 6 km !

Venez nous rejoindre, amitiés sportives, le Bureau ARG.

06 30 11 21 21

arg.gommegnies@gmail.com



STRONG MATYON PILOXING CROSS TRAINING CIRCU MOBILITY
FITNESS GYM DOUCE & ÉNERGIE STEP



Tous nos cours sont mixtes , pour une remise en forme ou une préparation physique.

Infos, horaires, vidéos, contacts .



www.goodvibesfitnesssante.fr



Good Vibes Fitness Santé

SPORT

JUDO CLUB GOMMEGNIES

Président: Antoine CANONNE

judogommegnies@gmail.com - 06 98 28 91 61

SPORT

LES RANDONNEURS DE LA LICORNE

Président: Bernard BOONE 06 85 08 11 03

bboone@orange.fr

SPORT

TENNIS CLUB

Président: Sébastien LOUVRIER

sebastien.louvrier@wanadoo.fr - 06 60 59 91 11

SPORT

USGC UNION SPORTIVE GOMMEGNIES-CARNOY

Président: Eric DRANCOURT

ericdrancourt@orange.fr - 06 13 27 02 40

SPORT

LA SOCIÉTÉ DE CROSSE « LES AMIS RÉUNIS »

Président: Bernard DELCOURT

association.lesamisreunis59@gmail.com - 06 16 06 63 28

SPORT

YOGA GOMMEGNIES

Présidente: Elodie CARION

elodie.carion@sfr.fr - 06 13 20 02 70

Le **JUDO CLUB** de Gommegnies, est un club à l'ambiance familiale et chaleureuse où l'on vit notre passion.

C'est un club qui partage les valeurs du judo: politesse, courage, sincérité, contrôle de soi, honneur, respect et modestie.

C'est un club qui soutient ses élèves et fait découvrir le monde de la compétition avec Christophe et Yann, nos entraîneurs, sans quoi rien ne serait possible.

L'association **LES RANDONNEURS DE LA LICORNE** organise deux parcours des marches hebdomadaires (5 ou 8/9 km) dans la région de Gommegnies.

Un covoiturage est proposé pour se rejoindre au départ des parcours à partir du stade de Gommegnies. Des sorties pique-nique et de type culturel sont aussi proposées.



L'Union Sportive Gommegnies-Carnoy fondée en 1963 est le club de football de votre village. Il rassemble plus de 150 licenciés favorisant la pratique sportive à tous les âges.

L'humain est au cœur de ses valeurs, avec une attention particulière portée à l'épanouissement, au bien-être et à l'intégration de chaque membre.

Si tu habites Gommegnies viens t'éclater avec nous !

comusgc1963@gmail.com

**HARMONIE LA LICORNE**

Association créée le 8 août 1886, orchestre d'harmonie dirigé par Fanny Cousin et Kévin Martin, qui se produit en concert à Gommegnies mais aussi dans les communes environnantes comme récemment à Doullers, Le Favril, Etroeungt, Prisches

Le répertoire varié est composé de musiques de variétés françaises, classiques, jazz, internationales, de films.

Les répétitions ont lieu le samedi soir de 19h00 à 20h30 ou le dimanche matin de 10h00 à 11h30, au foyer rural rue du centre.

Siège social : 300 Cache potier 59144 GOMMEGNIES

Président : Dominique COUSIN dominique.cousin59@gmail.com, tél : 06 10 20 11 38

Courriel : harmonie.lalicorne@gmail.com

Facebook : Société de Musique La Licorne



ART

CŒURS EN CHOEUR

Présidente: Marie-Françoise LABOUREUR
coeursenchoeur23@gmail.com - 06 27 30 81 86

ART

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « LA LICORNE »

Président: Emmanuel DARDANNE
harmonie.lalicorne@gmail.com - 06 03 41 16 28

ART

FESTI'NOTES

Secrétaire: Mireille MAROUSEZ
contact.festnotes59@gmail.com - 06 10 51 54 40

ART

FRÈRES DE FEU

Président: Virgile DOUCET
freresdefeuprestation@gmail.com

ART

LES CONTEURS ÉLECTRIQUES

Président: Benoît SALANDRE
les.conteurs.electriques@gmail.com - 07 70 01 44 84

ART

SCRAP @ GOMM'

Présidente: Alexandra LERCH
alexandrallerch@outlook.fr - 06 14 67 35 46

ART

LES GRIBOUILL'ART

Présidente: Béatrice LANGUE beatrice.langue@gmail.com
Trésorière: Denise CHEVALIER 06 12 94 08 15

La chorale **COEURS EN CHOEUR** de Gommegnies est née en 1998 et en associatif en 2004.

Elle possède 4 pupitres (Soprano, Ténor, Alto, Basse) avec 40 choristes et chantant à cappella. Les chants sont populaires, classiques et modernes. Cette chorale est dirigée par la cheffe de chœur Anne HENRY.

Les répétitions sont tous les mercredis de 20h à 22h au foyer rural de Gommegnies.

Celle-ci participe à différentes représentations dans l'Avesnois et le Nord ; des contacts interviennent pour assurer les mariages, enterrements, concerts, téléthon, maisons de retraite, rencontres inter-chorales, etc...

Les **GRIBOUILL'ART** s'agrandissent et outre la peinture vous proposent de les rejoindre les mardis de 14h à 17h pour des jeux de société, travail manuel etc. à l'ancien presbytère de Gommegnies.

Renseignements : Béatrice Langue 06 50 81 53 71

Les **CONTEURS ÉLECTRIQUES** est une association qui vise à initier au théâtre d'improvisation et par là même à faire connaître cette discipline à un public plus large. Nous avons aussi pour objectif la promotion du théâtre d'improvisation en milieu rural par le biais d'ateliers, de stages, de rencontres...

L'association **FESTI'NOTES** est une association loi 1901 qui regroupe une trentaine de musiciens reconnus auprès de la FRSM Hauts de France qui a pour objet la dispense gratuite de cours de solfège et instruments pour ses musiciens bénévoles et la diffusion de la culture musicale festive.

L'association propose par son groupe Festi'jeunes des animations musicales festives, dynamiques ou statiques, en intérieur ou extérieur et adapte son répertoire à tout type de prestations souhaitées : cérémonie traditionnelle ou religieuse, publiques ou privées, inaugurations, fêtes familiales, ducasses, fêtes communales, brocantes, repas, marché, parades, carnivals, événements sportifs.

Suivez-nous sur nos page Facebook ou Instagram.
Renseignements: 06 10 57 54 40 ou contact.festnotes@gmail.com



DIVERS

ASSOCIATION DES FAMILLES

Président: Philippe SAUNIER
philippe.saunier123@orange.fr

DIVERS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Président: David LOCQUENEUX
apegommegnies@gmail.com - 06 13 51 63 65

DIVERS

ASSOCIATION SABOTS ET CRINIÈRES

Président: Fabienne DARROUX
sabotsetcrinieres@gmail.com

DIVERS

BALL TRAP CLUB DU FROMENTEL

giovanni.palmiero@hotmail.fr - 03 27 49 86 77

DIVERS

LES CRINIÈRES DE MORMAL

Président: Bertrand BLONDIAU
lescrinieresdemormal@sfr.fr - 06 80 34 87 04

DIVERS

COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS

Président: Bernard CAUCHY
cslcarnoy@gmail.com

DIVERS

COMITÉ DES FÊTES ET DE LA FOIRE

Président: Yvon BRUNELLE
licorne.gommegnies@orange.fr - 06 70 95 46 09

DIVERS

LA DICTÉE GOMMEGNIONNE

Président: Yvon BRUNELLE 06 70 95 46 09

DIVERS

D'RÔLES DE LICORNES

Présidente: Lorraine MERLOT
drolesdelicorne@gmail.com - 06 28 61 63 17

DIVERS

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE

Présidente: Nathalie VILAIN 06 59 45 38 44
snp.gommegnies@gmail.com

DIVERS

SOCIÉTÉ DE LA CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE GOMMEGNIES

Président: Emmanuel DELEMASURE 06 37 21 16 99

DIVERS

UNC- ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Patrice CUVELIER 07 70 34 34 34

DIVERS

ASSOCIATION SWEETY PETS

Présidente: Christine CANTO 06 99 43 16 23
associationsweetypets@gmail.com

DIVERS

UNIS POUR AUGUSTIN

Président: Gilles LEFEBVRE
lefebvre.gilles0466@free.fr - 06 58 11 36 69



L'ASSOCIATION DES FAMILLES propose tout au long de l'année des animations : soirée choucroute, participation à La Licorne, plats à emporter avec versement d'une somme à une association, Noël des enfants, goûter des aînés,...

L'ADF apporte une layette pour tout nouveau né et à partir de 80 ans offre un gâteau, des bonbons à nos aînés à leurs anniversaires.

L'ADF se réunit le premier mardi du mois de 19h à 20h30.

L'association accepte toutes les bonnes volontés, rejoignez-nous !

L'association SWEETY PETS est une association de protection des animaux qui recueille les chats abandonnés, les soigne et les met en règle (vaccination, identification) puis les place en famille d'accueil avant de les proposer à l'adoption. L'association ne dispose pas de refuge et ne peut fonctionner qu'avec le support de famille d'accueil.



ANNUAIRE DES

COM
MER
CANTS

ET

ARTI
SANS

Cette liste se veut exhaustive. Néanmoins, si vous êtes commerçant ou artisan Gommegnion et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter !



EPICERIE



CARREFOUR CONTACT
110, Rue de la Gare 03 27 25 48 35



LES SAVEURS DE LA CAMPAGNE
Épicerie ambulante 06 31 64 93 22

BOULANGERIE



BOULANGERIE DEULIN
471, Rue du Centre 03 7 49 91 19

CAFE



BAR CAFÉ PRESSE LA LICORNE
249, Rue du Centre 03 27 49 99 27



CAFE DU CENTRE
161, Rue du Centre 03 27 49 90 22

RESTAURANT



FRITERIE LA LICORNE
249, Rue du Centre 03 27 49 99 27



LE FROMENTEL
1560, Route de Bavay 03 27 46 11 63



AU PIED DE MON ARBRE
21, Chaussée Brunehaut 03 27 29 73 76



FRITERIE « CHEZ JO »
Place de Carnoy le jeudi 06 32 24 68 58



PIZZERIA "CHEZ ALDO"
Place de Gommegnies le samedi soir 06 09 15 45 17

TRAITEUR



AU PIED DE MON ARBRE
21, Chaussée Brunehaut 03 27 29 73 76



LA CUSINE DE TANTE MARIE
18, Rue des Fourdrigniers 03 27 42 89 68



AUX SAVEURS DE MORMAL
1258, Rue du Grand Sart 03 27 29 72 68

GÎTE



AU REPOS DE LA LICORNE
1130, Rue du Sarlonton 06 08 17 96 78



AU PUIT CHARMANT
745, Rue René Jouglet 06 99 30 90 22



LE LOGIS DU CHEVAL BLANC
746, Rue du Cheval Blanc 09 83 50 01 29



LE LODGE ENTRE CALME ET CONFORT
432, Rue du Cheval Blanc



AUTO-ECOLE



AUTO-ECOLE ESPACE CONDUITE

254, Rue du Centre 06 13 86 46 65

VENTE IMMOBILIERE



MAÎTRE DERQUE - OFFICE NOTARIAL DE MORMAL

Route du Quesnoy - 03 27 49 90 00

COIFFEUR



LAUREN'COIFF

5, Place du Général de Gaulle 03 7 49 85 46



TAQUET ISABELLE - COIFFURE À DOMICILE

06 15 70 15 63

COUTURIERE



COUTURIERE VERONIQUE FOURMENTEL

69, Rue Célestin Hennion 03 27 49 80 16

TOILETTAGE



FLAIR'ALLURE - SALON DE TOILETTAGE POUR CHIENS

90, Rue des Saules 07 70 02 09 47

HABILLEMENT



ATELIER FILOMENE - TISSAGE ARTISANAL

Rue René Jouglet 06 84 15 87 21



LE MOHAIR DE MORMAL - ELEVAGE DE CHEVRES ANGORA ET VENTE DE PRODUITS

114, Rue de Mandenne 06 72 79 49 68



LA BELLE Ô BOIS

3, Chaussée Brunehaut 06 04 41 79 84

AUTOMOBILE



GARAGE DU HUYAUME

145, Route du Quesnoy 03 27 42 79 40



GARAGE JEAN JACQUES CARREZ

335, Rue Neuve 06 22 90 20 15



CONTRÔLE TECHNIQUE LA LICORNE

101, Route du Quesnoy 03 27 41 47 55

FORMATION



QSE NORD FORMATION PREMIERS SECOURS, SECURITE DU TRAVAIL

51, Route du Quesnoy 09 78 81 10 46

GROSSISTE EN GAZ



GASCO GROSSISTE EN GAZ REFRIGERANTS ET INDUSTRIELS

377, Rue de la Gare 03 27 09 04 44

ESPACES VERTS



ENTREPRISE SOUFFLET - ELAGUEURS ET PAYSAGISTES

81, Rue Crombion 06 67 32 01 07



MENUISERIE

Les artisans



VOULOIR MENUISERIE ATELIER
502, Route de Bavay 03 27 66 81 04



MENUISERIE PIRSON MENUISERIES INTERIEURES, EXTERIEURES
2, Cour de la Gare 03 27 49 99 17



MOUVIELLE RENOVATION MENUISERIES INTERIEURES, EXTERIEURES
421, Rue Célestion Hennion 06 46 34 06 08

USINE DE CONSTRUCTION



EUROFOURS USINE DE CONSTRUCTION DE FOURS
577, Rue Célestion HENNION 03 27 28 18 18

TOITURE



TOITURE PIRSON
Route du Quesnoy 03 27 26 13 97



R2 RENOVATION
54, Rue d'en Haut 07 49 84 28 65



LERQUET TOITURE COUVERTURE
820, Rue de la Cavée 06 68 94 36 26



TRADI'COUVERTURE
63, rue des Haies de Bailleul 06 65 07 50 57



SCHEMA COOPERATIVE ARTISANS DU BÂTIMENT
51, Route de Le Quesnoy 03 66 22 96 41

ELECTRICITE DOMOTIQUE



FH CONFORT ELEC
1097, Rue du Dr Albert Fenez 06 33 75 28 01



CONNECT'ELEC
23, Rue du Dr Albert Fenez 06 11 25 59 50

CARRELAGE



CARRELEUR EN NORD
1249, Rue du Grand Sart 06 09 93 40 11

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



SAS JEREMY BOUCHEZ
285, Rue Maguinon 09 80 80 34 12

BTP



HECQ TP TRAVAUX PUBLICS
780, Rue du Cheval Blanc 03 27 27 42 76



SARL POIRETTE EXPLOITATION
775, Route de la Raperie 03 27 49 91 22



SARL DIM TP
78, rue de la Cavée 06 50 36 22 42



CAUBATIM
51 Route du Quesnoy 03 27 49 84 44



NUMÉROS UTILIS

ASSISTANTES MATERNELLES

BERQUET Isabelle 03 27 49 81 08/06 46 51 37 96 - 580, rue du Cheval Blanc

CRESPIN Karine 03 27 49 07 86/06 65 32 53 96 - 57, rue de la Cavée

LAMBIN Christelle 06 49 16 84 32 - 1095, rue du Docteur Albert Fenez

LOCQUENEUX Alicia 06 23 07 95 90 - 126, rue Crombion

LEFEBVRE Chantal 03 27 49 81 10 - 804, rue du Grand Sart

MALAQUIN Ludivine 07 81 20 12 81 - 746, rue du Dr Albert Fenez

POIRETTE Sabine 03 27 26 78 19/06 15 03 12 29 - 519, rue du Cheval Blanc

REUMONT Claudine 03 59 76 37 56/06 19 11 32 23 - 618, rue du Sarlonton

TAQUET Sandrine 07 77 30 63 39 - 641, Bois de Gommegnies



MÉDECINS

Dr LERQUET 03 27 77 31 51

Dr DUBEAUX-MINARELLI 03 27 25 37 96

MASSEURS-KINÉ

M. NAVEAU, M. NIEUVIARTS et
Mme MEENS-MEURANT 06 25 10 49 46 / 03 27 26 29 86

M. TANCHE 06 18 66 00 84
M. POLET 06 10 99 19 21

INFIRMIERS

M. NIEWRZEDA, Mme MARTHO,
Mme DEHON, Mme VERBEKE
06 15 11 86 34 / 03 27 42 20 96

M. DREMAUX 06 87 15 44 90 / 03 27 46 23 20

PODOLOGUE

Mme GILLOT-NECAILLE 06 08 82 88 41 / 03 27 46 69 92

PHARMACIE

PHARMACIE DE L'AUNELLE 03 27 49 83 74

Servigardes 0 825 74 20 23 www.servigardes.fr

OSTÉOPATHE

Mme FOURNIER 06 01 20 56 24

SOUTIEN-ÉCOUTE

Centre Médico-Psychologique Paul Monneret Le Quesnoy 03 27 69 32 56

Ecoute détresse violences : 3919

ASSISTANTE SOCIALE

CLIC du plateau du Pays de Mormal - Mme CHERIF 03 27 14 86 24

Maison Nord Solidarité Le Quesnoy 03 59 73 16 50



MAIRIE

Téléphone | 03 27 49 91 78

Courriel | contact.mairie@gommegnies.fr

Page internet | www.gommegnies.fr

Mes démarches en ligne | portail.berger-levrault.fr/gommegnies/accueil

Facebook | Mairie de Gommegnies

Horaires d'ouverture | Accueil du public
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Accueil fermé les après-midis sauf sur rendez-vous donné par le secrétariat



ÉCOLES-PÉRISCOLAIRE

Groupe scolaire Antoine de St Exupéry - 769 rue de la Gare
Téléphone 03 27 23 03 90 Mail ce.0591264a@ac-lille.fr

Accueils de Loisirs périscolaires et extra scolaires (de 3 à 10 ans)
Téléphone | 03 27 23 03 92
Courriel | contact.periscolaire@gommegnies.fr
Facebook | Sej Gommegnies

BIBLIOTHÈQUE

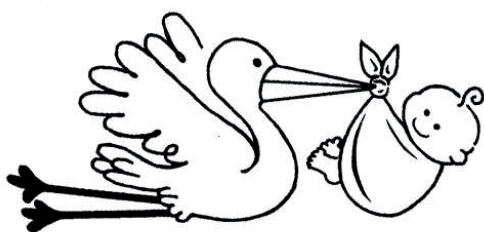
Place du général de Gaulle 03 27 41 51 23

Ouverture :

- Mercredi : 15h30 - 18h30
- Vendredi : 16h15 - 18h15
- Samedi : 9h00 - 12h00



ETATS CIVILS

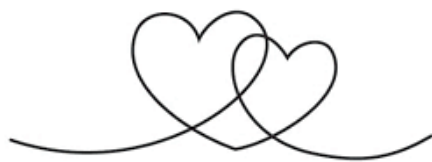


Les naissances

23/01/2024	GERARD Clémentine
27/02/2024	MURA Louis
07/03/2024	LOISEAU FOX Théo
11/03/2024	PARENT WEIDICH Raphaël
12/03/2024	CELISSE Mya
28/04/2024	TACLET Maël
18/05/2024	LEBRUN-MASSON Lucy
19/05/2024	THOMAS Georges
20/05/2024	NAHAS Eden
30/06/2024	FOURNIER DUPONT Raphaël

17/07/2024	FOSSÉ Simon
01/08/2024	VILAIN Aristide
15/08/2024	LABEAU Raphaël
01/09/2024	DAMIEN Nina
09/09/2024	ZIELINSKI Marceau
16/10/2024	DUBOIS Camille
20/10/2024	PINSON Sasha
09/11/2024	MANÈGE Alba
11/11/2024	FAGOT Ilyess
19/11/2024	CLAREMBAUX Pia
20/11/2024	MAYOLLE Margaux





Mai 2024

25 mai Laura et Thibaut DELBERGHE DEVALLEZ

Juin 2024

8 juin Fanny et Robin DEBRAS BULTEZ

29 juin Théa et Charles DUBREUIL CAMBIER

29 juin Isabelle et Guillaume CARLIER DUBORPER

Juillet 2024

27 juillet Elodie et Gaylord COUDERT TARDIEU

Août 2024

10 août Justine et Dylan BOSSEAUX DELANGLET

24 août Hélène et Georges KACZMAREK MEIMARAKIS

31 août Marie-Hélène et Vincent DE RUYVER TULLIER

31 août Sophie et Jérème LIZÉ SOUFFLET

Septembre 2024

07 septembre Aurore et Alexandre MONNANTEUIL HIRSH



Ils nous ont quittés

02/01/2024 Sylvain LANCELOT

09/01/2024 Hervé LACOURT

11/01/2024 Andrée CANIVEZ Épouse FRICHER

05/02/2024 Claude FLAMENT

09/02/2024 Céleste MARÉCAUX Épouse CUVELIER

04/03/2024 Jacques CHEVALIER

13/03/2024 Jean-Paul CONTANT

18/03/2024 William FRANÇQ

05/04/2024 Annie SOYEZ Veuve DEBURGE

08/04/2024 Yvette FIERAIN Veuve CROIX

08/04/2024 Michel COPROS

16/04/2024 Bernard DUPONT

22/04/2024 André BASSEZ

29/04/2024 Francette MARICELLE Veuve CAUDRELIER

03/06/2024 Jean-Pierre DANHIEZ

26/07/2024 Léopold REVGAR

08/08/2024 Philippe LASSELIN

18/08/2024 Guy HOSTELART

25/08/2024 Francine CARPENTIER Veuve RIBAUCCOUR

30/08/2024 Freddy JOUGLET

08/09/2024 Fabrice MILHEM

15/09/2024 Joslyne BISIAUX Veuve LANTOINE

18/09/2024 Claudine PAYEN Épouse LEFEBVRE

27/10/2024 Jacky THÉRY

20/12/2024 Odette DRANSART Veuve DESMEDT

21/12/2024 Gérard DESPINOY





Foire aux questions disponible en scannant le QR code ci-dessous



GOMMEGNIES

COLLECTE DU BAC DE TRI



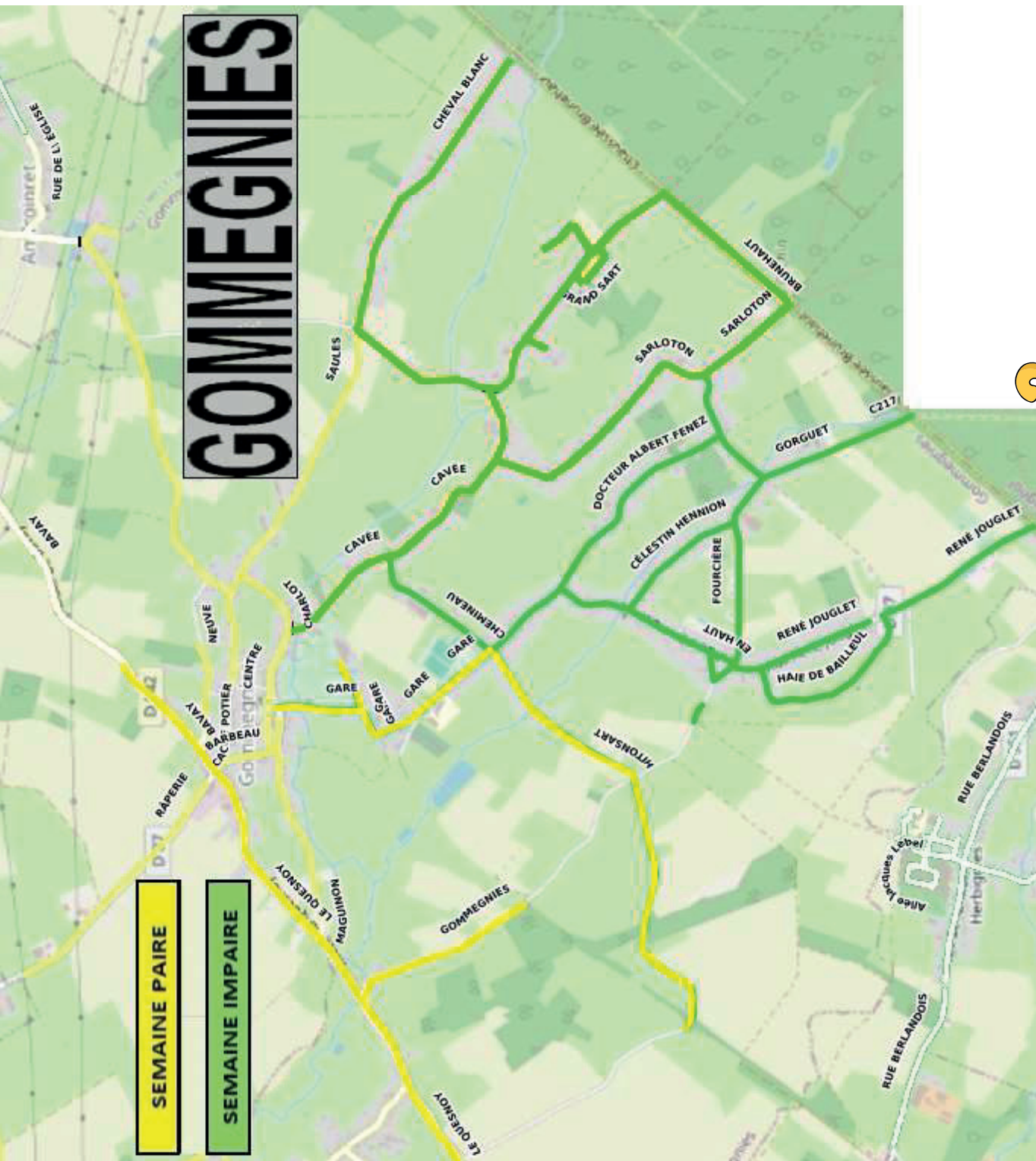
Zone orange
semaine paire

Rue Barbeau, Route Bavay, Cache d'Erpion, Cache Jean Reine, Cache Potier, Rue de la Cavée, Rue du Centre, Rue Charlot, Rue des saules, Rue de Gommegnies, Rue Hitonsart, Chemin des Grandes Carrières, Route du Quesnoy, Rue Maguinon, Rue de Mandenne, Rue Neuve, Rue de la Râperie, Rue / Cour de la gare



Zone verte
semaine impaire

Rue Célestin Hennion, Rue du Chemineau, Rue Crombion, Rue du Docteur Albert Fenez, Rue d'en Haut, Rue des Foudrigniers, Contour de la Fourcière, rue du Sarloton, Chemin Gorguet, Haie de Bailleul, Rue du cheval blanc, Rue René Jouglet, Rue Grand Sart



INFOS

Service prévention déchets du Pays de Normal 03 27 07 03 34 - www.cc-paysdemormal.fr

LE VERRE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Dès le 1^{er} janvier 2024

Je dépose mon verre dans le point d'apport volontaire le plus proche dès que la benne est installée.



INTERDIT

vaisselle, faïence, verre, ampoule

À retenir

Les tarifs de la levée supplémentaire ne sont pas encore votés par le conseil communautaire.

L'objectif : adopter une tarification vous permettant de garder approximativement le même coût qu'aujourd'hui si vous mettez votre poubelle deux fois par mois à la levée.

La tarification de la levée supplémentaire sera probablement entre 3 et 4 euros.

La TEOMI prélevée sur votre taxe foncière sera diminuée d'environ 30 %, représentant la part fixe et sera complétée par la facturation des levées supplémentaires (au delà de 12 par an)



Place de la Gare
Rue de la gare



Place du Presbytère
Rue du Centre



Parking de l'école
Jacques Brel



Camping Le Fromental
Route du Quesnoy



Cimetière - Rue de la Gare



118 Rue Grand Sart



Arrêt Croix de bois
Rue de la Gare



Place de Carnoy
Rue Crombion



Rue Célestin Hennion
Entreprise Eurofour



Rue du Sarloton

Important

La facturation incitative pour la levée des ordures ménagères (poubelle grise) a été décalée d'une année par le conseil communautaire.

Les dates clefs :

1er juillet 2025 : toutes les bacs doivent être pucés. Si votre bac ne l'est pas, n'hésitez pas à le signaler en mairie à l'adresse contact.technique@gommegnies.fr

1er janvier 2026 : début de lecture systématique de vos levées pour les comptabiliser et facturer les levées au delà de 12 par an.

2027 : facturation des levées supplémentaires mesurées en 2026



CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le cadre de vie que nous offre notre village est synonyme de nombreux agréments. Il nous appartient de les cultiver dans le respect mutuel. Les règles qui encadrent ce que nous résumerons par le bien-vivre ensemble, doivent parfois être rappelées pour entretenir les liens de cordialité et de courtoisie nécessaires à la vie en société et à la tranquillité de chacun.

Les **travaux de jardinage** (tonte, élagage, tronçonnage, débroussaillage, taille de haie...) et tous travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

Dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Le **brûlage des déchets verts** est interdit : privilégiez la collecte en déchèterie ou à la benne dédiée à ces déchets.

Tout **dépôt sauvage d'ordures ou déchets verts** dans la nature ou sur la voie publique (rues, terrains, caches...) est strictement interdit et passible d'amendes.

Les **conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif** sont à retirer de la voie publique et à rentrer chez leur propriétaire aussitôt le passage du véhicule de collecte.

La voie publique n'est un terrain de jeu pour personne : La sécurité est l'affaire des adultes et des mineurs dont ils sont responsables.

Le conseil municipal travaille activement à trouver des moyens pratiques comme l'installation de poubelles dans le village, des solutions de collecte améliorée des déchets pour les personnes à mobilité réduite, la création de terrains de jeux ou sportifs...

Dans cette attente, nous vous prions de respecter ces quelques règles communes et de bon sens pour contribuer à faire de Gommegnies-Carnoy, une commune du bien vivre ensemble.

Chaque propriétaire est **responsable de ses animaux**. Il doit répondre de leur comportement bruyant intempestif. Toutes les **déjections d'animaux de compagnie** sur le domaine public sont formellement interdites. Merci de nous aider à garder le village propre.

La **vitesse** est limitée à 50 km/h dans le village ou à 30 km/h dans certaines zones. Limitez votre vitesse au maximum, pensez aux piétons, cyclistes, enfants et animaux qui traversent les rues !

L'utilisation de **véhicules non homologués de type motocross sur la voie publique est strictement interdite**. Tout contrevenant s'expose à une amende de 1500 euros et à la confiscation du véhicule.

Le **tapage diurne** (nuisances sonores répétitives, intenses et/ou durant dans le temps, commises en journée entre 7h et 22h) et le **tapage nocturne** (tous bruits et nuisances sonores entre 22h et 7h) sont à proscrire.



Qu'est-ce que **LE RECENSEMENT CITOYEN ?**

Le recensement citoyen est obligatoire, est doit être réalisé entre le jour de tes 16 ans et les 3 mois qui suivent.



Tu peux le réaliser dans ta mairie, ou en ligne.

Tu reçois alors un certificat de recensement, tu es ensuite convoqué pour ta JDC (Journée défense et citoyenneté).

Ton certificat est à garder précieusement,
il te sera nécessaire pour t'inscrire
à des examens et à certains concours.



Expression libre de l'opposition

[conformément à l'article 3 du règlement intérieur du conseil municipal voté à l'unanimité le 11 décembre 2020]

Chers habitants de Gommegnies-Carnoy,

Quelques mots pour vous souhaiter une belle année 2025.

Nous espérons que les décisions de nos dirigeants nationaux nous permettront de préserver notre qualité de vie et restons attentifs à la gestion de la commune.

L'endettement conséquent, les conflits avec les associations, les procédures juridiques avec le personnel, sont autant de sujets pour lesquels nous sommes interpellés .

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2025.

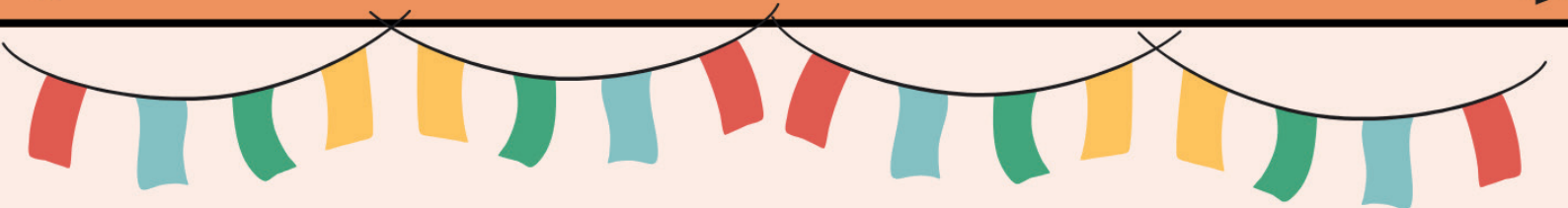
Alexandra Lerch, Noémi Devallez Sébastien Louvrier, Jean Deroissart



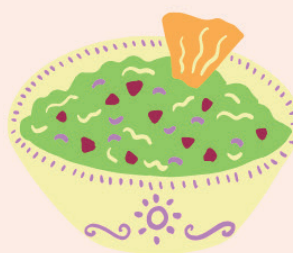
Marché étendu



PLACE DE GOMMEIGNIES
DE 17H À 20H



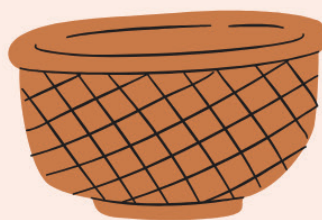
HIVER
3 JANVIER 2025
7 FEVRIER 2025
7 MARS 2025



PRINTEMPS
4 AVRIL 2025
2 MAI 2025
6 JUIN 2025



ETE
4 JUILLET 2025
1 AOÛT 2025
5 SEPTEMBRE 2025



AUTOMNE
3 OCTOBRE 2025
7 NOVEMBRE 2025
5 DECEMBRE 2025

Chaque premier vendredi du mois